

**Compte rendu du
CONSEIL D'ÉCOLE
du 22 mars 2022
École Élémentaire Antoine de Saint Exupéry
Rue Günther Koch 87170 Isle**

Membres présents :

Direction	M Casagrande
Enseignants	Mme Bourroux (remplaçante de Mme Gady), Mme Nicolini (remplaçante de Mme Ballot), Mme Pradeaud, Mme Schneider, Mme Guilman, Mme Andros, Mme Meyzi, Mme De Beaunay, Mme Vernaudon, M. Chaput, Mme Lusso, Mme Jude, M. Bethoule, Mme Lalloué, Mme Delanne, Mme Beaux, Mme Lechat, Mme Texier, Mme Fiancette, Mme Hornust
Représentants Mairie, adjoints au Maire d'Isle	M Bégout Mme Fontarensky
Représentants Parents d'élèves	RAZE Claire, DESPARAINS Lise, COURIVAUD Isabelle, THOMAS Patrice, BRICAUD Magali, VIGNAUD Nathalie, BOUKHARI Ghizlane, LAPLAUD Cyril, BERSIN Agnès, CHBIKI Ahmed, LEYSSENE Anne-Laure, DIRUY Delphine, MARTAGEIX Estelle, BARDY Amal, VERGER Morgane, MOUZAOUI Rima, ROUIBI Géraldine, FAVAREL Caroline
Invités	Mme Mondollot (enseignante IME ESMED) Mme MARTAGEIX *(représentant l'Association des Parents d'Elèves) M Fabre (parent responsable projet Vélobus)

Ordre du jour :

1. Présentation du fonctionnement du conseil d'école (présentiel et distanciel par visioconférence)
Désignation du secrétaire de séance
2. Santé et sécurité à l'école : bilan et continuité de la situation sanitaire / entretien des locaux / communication avec les familles
3. Points mairie : cantine, végétalisation des cours, (matériel salle de réunion)
4. Suivi des élèves : évaluations CP / APC / livrets scolaires LSU/ liaisons CM2-sixième et GS-CP
5. Actions pédagogiques et éducatives dans le cadre du projet d'école et de son volet E3D : bilans, continuité et prévisions autour des axes suivants : sciences / civisme et sport / art et coopération
6. Questions diverses : abordées en point 3

La séance est ouverte à 18h06

Je vous transmets les excuses pour leur impossibilité de présence à ce conseil d'école de M l'IEN HV6 et de Mme MODOLLOT enseignante de l'IME.

Tenue de ce conseil d'école dans cette salle des maîtres + en même temps en visioconférence en conséquence des conditions sanitaires et de l'impossibilité d'avoir une salle suffisamment grande pour accueillir tous les membres.

Nous avons le plaisir et la possibilité d'avoir avec nous ce soir la présence de nos 2 DDEN : Mme Roche (qui est absente et dont on n'a pas de retour) et M Couty. Le directeur a appris leur affectation sur l'école St Exupéry bien après le 1^{er} conseil d'école. Nous leur souhaitons donc la bienvenue. Proposition qu'ils se présentent personnellement. Intervention de M Robert Couty pour se présenter et préciser qu'il y a certes 2 DDEN affectés à l'école mais que téléphone et mail de Mme Roche ne fonctionnent pas d'où une interrogation de sa part quant au souhait de Mme Roche de poursuivre.

Le directeur en profite pour remercier sincèrement :

- les parents/les représentants des parents pour leur adaptabilité et leur compréhension quant aux conditions sanitaires subies et les répercussions (fermetures de classes, non remplacements d'enseignants, tests à réaliser, ...)
- la municipalité pour la mise à disposition de moyens supplémentaires (nébulisation, nettoyages/désinfections complémentaires)
- les enseignants pour leur très fort voire trop fort investissement (en présentiel, distanciel et même les 2 !). « Trop fort » car cela se répercute sur la santé de certains et en ces temps de pénurie de remplaçants, mieux vaut avoir tous les enseignants en poste !

1. Présentation du conseil d'école

❖ Présentation de l'organisation hybride de ce conseil d'école

-Présenter les participants en présentiel :

dans la salle des maîtres : *les 2 représentants municipaux, 1 enseignant de chaque cycle, 3 représentants de parents d'élèves dont 1 secrétaire de séance, 1 représentant de l'APE, le directeur, 1 enseignant en charge de la visioconférence et de cocher les personnes présentes*

-A distance (visioconférence) pour les autres parents d'élèves et enseignants invités.

Rappel des conseils pour ce conseil d'école particulier, envoyés en amont à tous les participants : une personne ressource, Mme DELANNE, pour aider dans la demande de prise de la parole

-Laisser les micros fermés ; peut-être couper les caméras (pour faciliter le flux internet)

-Pour intervenir : utiliser la discussion publique (en haut à droite), en demandant la parole par écrit ou en levant la main (virtuellement/physiquement) et attendre que Mme DELANNE donne l'autorisation. Activer son micro à ce moment-là pour être audible de tous.

❖ Secrétaire de séance pour ce second conseil d'école de l'année scolaire, c'est au tour d'un représentant de parents d'élèves (présent dans la salle des maîtres)

La secrétaire de séance établira avec le Président du Conseil d'école, un procès-verbal qui sera affiché aux panneaux d'informations de l'école, adressé aux membres du conseil d'école et déposé sur le blog de l'école.

Le Directeur remercie Mme COURIVAUD pour son aide.

2. Santé et sécurité à l'école

❖ Bilan et continuité de la situation sanitaire

Nous avons poursuivi l'application des règles définies toujours suivant les variations du protocole sanitaire. Le principe depuis le début d'année a été celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire dans le respect des mesures sanitaires ministérielles + la limitation du brassage entre les groupes : entrées et sorties échelonnées, récréations et services de cantine décalés sont appliqués sur le temps

scolaire et périscolaire. A ce jour, il s'avère que les décisions concertées avec M LEBLANC et M PHILOUZE et les collègues directrices de maternelles (et les enseignantes en conseil des maîtres) étaient judicieuses car elles ont permis un fonctionnement cohérent et stable pour les élèves, ce qui est rassurant pour eux. Le nouveau protocole du 14 mars a levé des restrictions, cela ne signifie pas que tout est réglé ! La vigilance et les gestes barrières restent de mise !

Depuis le 28 février (date de rentrée des vacances d'hiver), il y a eu des aménagements sanitaires puisque le protocole est retombé au niveau 2 (jaune) puis le 14 mars au niveau 1 (vert).

Rappel : Les enseignants ne déterminent pas les procédures à suivre, ni les protocoles sanitaires. Ils sont établis par les autorités ministérielles/académiques, le préfet du département et les services de santé. L'équipe enseignante n'est en charge que de leur application.

Les principaux éléments évoluant sont les suivants (ils sont présents sur le blog de l'école) :

- Fin de l'obligation du port du masque en intérieur (élèves et enseignants)
- Fin de l'obligation de la limitation du brassage entre groupes d'élèves et donc plus de fermeture de classe en cas d'absence non remplacée de l'enseignant (les élèves seront répartis dans d'autres classes)
- Fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives (piscine, sports de contacts possibles)
- Fin de l'obligation du pass vaccinal pour les sorties scolaires (enseignants et accompagnateurs)
- Toujours le même contact tracing mis en place pour déterminer les isolements et les dépistages à effectuer. La présence en classe se fait avec un autotest à J+2. Il n'y a plus d'attestation sur l'honneur depuis le 28 février
- ULIS et IME : les élèves sont à nouveau inclus en classe ordinaire et en dispositif depuis le 28 février

❖ Entretien nettoyages/désinfections des locaux

Les locaux sont aérés régulièrement tout au long de la journée. En janvier, 8 capteurs de CO₂ ont été fournis par la mairie ; ils circulent entre les classes. A la rentrée des vacances d'hiver, d'autres capteurs ont été donnés par l'entreprise Joël Mortier et Fils que nous ne pouvons que remercier très fortement ; ils permettent d'avoir 1 capteur par salle utilisée.

Une désinfection des classes et des sanitaires assurée par des agents de la mairie est en place sur la pause méridienne (points contacts ; information de M.BEGOUT : la nébulisation est désormais arrêtée car le protocole est au niveau vert).

La société Onet en charge du nettoyage des locaux le lundi et jeudi soir a procédé à des changements de ses agents ; il y a eu un premier renouvellement total de l'équipe avant les vacances et un renouvellement partiel en 2 temps après ces vacances.

❖ Communication avec les familles

Le BLOG de l'école est à consulter par les parents, les informations régulières y sont publiées.

- les informations générales (sur les projets/actions, les mesures sanitaires, les points COVID, ...)
- les informations relatives à la classe de l'élève (devoirs, sorties, ...)

C'est un outil complémentaire au cahier de liaison mais qui ne se substitue pas à lui.

Pour leur part, les familles doivent communiquer avec l'enseignant de leur enfant par le cahier de liaison. C'est une obligation qui d'ailleurs fait partie du règlement intérieur de l'école signé par tous.

L'adresse électronique professionnelle des enseignants n'a pas à être utilisée. Cette dernière a été communiquée dans le cadre de la continuité pédagogique (fermeture de classe liée à la COVID) et ne doit être utilisée qu'en ce sens ou pour des éléments à caractère important/urgent.

Bilan de la communication entre école et parents : elle est très bonne ; le BLOG est très utile et très bien renseigné.

Rappel quant à l'assiduité scolaire : c'est une obligation (article L131-2 du Code de l'Éducation). Cette assiduité concerne la totalité de l'année scolaire. Toute demande de non fréquentation scolaire doit être exposée par écrit et motivée afin d'être transmise aux services du Rectorat/Inspection Académique qui y donnera la suite légale. Par conséquent, les départs en vacances ou les week-ends prolongés ne sont pas possibles lorsqu'ils sont sur le temps scolaire. Ces absences peuvent engendrer des difficultés pour les élèves et pour les enseignants qui n'ont

pas l'obligation de fournir le travail (différence avec la continuité pédagogique en lien avec une fermeture de classe liée à la COVID).

3. Point Mairie

❖ Cantine : question des RPE : les serviettes (papier/tissu)

A la rentrée de Pâques, si les conditions sanitaires le permettent, il y aura 1 service « cantine » pour les élèves de maternelle et 2 services pour les élèves de l'élémentaire.

Actuellement il n'y a ni serviette en tissu ni serviette en papier (info émanant de la dernière commission menu et en lien avec la loi Egalim) utilisée par les élèves.

Proposition qu'une serviette en tissu soit fournie par les parents le désirant, mise dans une pochette/banane et accrochée au portemanteau de l'élève afin qu'il puisse y accéder librement/de sa propre initiative.

❖ Végétalisation des cours : un projet, en partenariat avec Limoges Métropole, est actuellement à l'étude ; il sera présenté lors du troisième conseil d'école.

Les élèves islois y seront associés (demande des élèves éco ambassadeurs et accord de M. le Maire).

Des arbres seront changés dans la cour centrale car ils périclitent.

Dans la cour du bas (exposée sud) : création d'une haie/mur d'arbres (à tige haute) + mise en place d'une bande d'herbe le long du bâtiment de l'élémentaire afin de limiter la réverbération + élaboration d'un système de récupération d'eau sera fait à l'automne 2022.

Mme Lechat précise qu'en conseil des délégués du cycle 3 un travail sur le thème « rendre les cours plus vivantes » a abouti à l'élaboration d'un schéma qui n'a pu pour le moment être transmis à M Leblanc ; M le Maire en prend note.

❖ D'autres points ont été abordés avant le conseil d'école avec Mme FONTARENSKY, adjointe chargée des affaires scolaires

Ils ne sont pas développés ce soir car ils sont en cours d'avancement et bénéficieront d'échanges. Ils pourront être abordés pour informations/conclusion au conseil d'école n°3.

Ils concernent entre autres :

- un matériel de projection dans la salle des maîtres (installation en juillet 2022 avec un écran souple installé au plafond et qui descendra manuellement)
- des rideaux occultants pour les classes donnant sur la cour du bas qui en expriment le besoin (pour une meilleure vue des élèves au TNI)
- la communication du planning du bus municipal (faisant suite à la demande des 3 directions d'école lors du 1^{er} conseil d'école)
- le mobilier scolaire
- les demandes de travaux regroupées

4. Le suivi des élèves :

❖ Les évaluations nationales :

Prévues en janvier, les évaluations nationales « Point d'étape CP » ont pu être soit effectuées en janvier soit reportées en raison des conditions sanitaires. Si elles ont été reportées, elles ont eu lieu une semaine après le retour des congés d'hiver. Elles pouvaient se dérouler sur deux semaines, du 7 au 18 mars 2022.

Les compétences des élèves de CP en français et en mathématiques ont été évaluées. Ces évaluations sont nationales et réalisées à mi-parcours. Elles sont un des outils pour identifier les élèves en difficulté et une aide pour mettre en place une remédiation en fonction des besoins des élèves. Ces évaluations sont aussi un objet de travail en conseil de maîtres pour cibler les difficultés et engager des démarches de pratiques adaptées.

- ❖ Les APC (activités pédagogiques complémentaires) permettent ce type de remédiation et sont proposées aux élèves de chaque classe. Elles favorisent la différenciation pédagogique et le travail souvent très rassurant en petit groupe (les enseignants peuvent être plus disponibles). Les APC sont proposées sur le temps méridien ou en fin de journée scolaire par les enseignants et avec une autorisation signée des parents. Cette année, elles sont dédiées uniquement au français (c'est une imposition nationale) mais des enseignants peuvent aborder également les mathématiques à partir du français.
- ❖ Le LSU : tous les parents d'élèves ont la possibilité d'accéder au LSU (Livret Scolaire Unique) de leur enfant sur internet. Il n'a pas été possible de mettre en place le dispositif pour les parents des élèves de CP avant la fin du semestre 1 (les autres niveaux ayant normalement déjà leur compte EduConnect (mis en place les années précédentes)).

Un tutoriel et une infographie ont été déposés sur le blog pour expliquer la marche à suivre.

Chaque responsable légal d'élève a la possibilité de créer un compte **éducation nationale unique qui est valable tout au long de la scolarité, c'est à dire du CP au lycée.**

A la fin de chaque cycle, ce LSU est « écrasé » donc si les parents veulent en garder une trace, il leur faut l'imprimer.

❖ Liaison CM2-sixième et GS-CP :

Ces liaisons ont fortement été impactées par la crise sanitaire de novembre à février. Même les rencontres de travail entre les enseignants de GS et CP n'ont pas pu se dérouler normalement (il y a eu des fermetures de classe, des absences d'enseignants car malades, des impossibilités de rencontre physique pour échanger et construire ensemble, ...). Elles ne sont pas oubliées, les collègues de l'élémentaire et de maternelle ayant déjà des pistes et des actions sont prévues (par exemple : dans le cadre du projet E3D (chant/discours) ; venue du professeur du collège d'allemand, Mme FAUCHER, pour conduire des séances en classe).

Il y a aussi une liaison entre l'ULIS de l'école St Exupéry et l'ULIS du collège Renoir (rencontres autour du projet E3D, rédactions et échanges d'articles).

Toutefois, les propositions d'action effectuées auprès du collège ne reçoivent pas forcément de réponse.

5. Actions pédagogiques et éducatives dans le cadre du projet d'école et du projet E3D

Malgré la situation sanitaire, les actions pédagogiques en cohérence avec le projet d'école et le projet E3D parviennent à être menées.

Il est à mettre en avant le fort investissement, le travail coopératif des enseignants aidés par les AESH et le partenariat productif avec les responsables périscolaires et Mme GUILLEMINOT (cheffe du restaurant scolaire). Tout cela permet la poursuite d'une culture du développement durable chez tous les élèves. Avec une accalmie sanitaire, cette dynamique va se renforcer.

Ces projets permettent à tous les élèves d'atteindre des compétences dans de nombreux domaines et de développer des conditions pour apprendre et mieux vivre ensemble

Le projet d'école a/va bénéficié(r) d'une phase de bilan et de rédaction pour une nouvelle mise en place de 2022 à 2026.

Présentation de l'axe scientifique du projet d'école par Mme LALLOUÉ et M BETHOULE

❖ L'axe scientifique :

Le jardin et autres plantations : les élèves sont sensibilisés à la protection de leur environnement. 7 classes de l'élémentaire (les 3 classes de CP, le CE1-CE2, la classe ULIS et 2 classes de CM1 ; noms des enseignants : Mmes Ballot (remplacée actuellement par Mme Nicolini), Pradeaud, Schneider, Vernaudo, Philouze et sa remplaçante Mme Bourroux, Lalloué et Mr Bethoule) jardinent régulièrement dans le jardin du groupe scolaire (que l'on partage avec les maternelles) et également dans les bacs de la cour du haut. Des bulbes ont été plantés au jardin et dans les bacs car les cours ont bien besoin d'être végétalisés.

A ce sujet, les élèves demandent, depuis plusieurs années, que les cours soient végétalisées (bandes herbeuses, arbres, ...).

Le projet « Haie'colier » a été reconduit cette année en partenariat avec la commune et la fédération départementale des chasseurs de Haute-Vienne. Il a permis la plantation d'une haie « bocagère » par les élèves de quatre classes du cycle 3 (3 CM1 + 1 CM2) et va permettre une étude de ce milieu de vie si important pour la biodiversité et souvent mis à mal ces dernières décennies. Lieu d'implantation : lieu-dit ENVAUD sur un chemin de randonnée à proximité de la rivière l'Aurence.

C'est la 2ème année consécutive mais dernière année de possibilité de mise en place.

La matière et les énergies : les 4 classes de CM1 et de CM1-CM2 ont travaillé avec le syndicat des énergies de la Haute-Vienne (SEHV) qui nous a proposé une exposition sur la production, l'acheminement et la consommation de l'énergie. Le SEHV a ensuite proposé des ateliers scientifiques pour une mise en pratique et une réflexion sur l'isolation et la consommation d'énergie ; ces ateliers se sont achevés le 22 mars.

L'association « Les Petits Débrouillards » a proposé des ateliers à une classe de CM2 et a permis une prise de conscience de l'importance de la qualité de l'air et de l'aération.

Les CE1 ont bénéficié d'interventions sur les écogestes avec l'association « Récréasciences ».

L'alimentation : depuis le début de l'année scolaire, chaque niveau de classe travaille pendant une période différente sur des fruits et des légumes de saison et propose des plats à Mme Guillemot, cheffe de la cantine, qui essaie si possible de les servir (un temps de 2 mois en amont est à observer afin qu'elle puisse s'organiser). Ce sont les fameux menus « Écolobou » !

La réflexion autour de l'éducation à une alimentation saine et responsable a été prolongée par l'accueil d'étudiants du service sanitaire qui sont intervenus dans l'école durant la semaine du 14 au 18 mars auprès des classes de cycles 2 et 3 pour traiter de l'alimentation en lien ou pas avec les activités physiques : 12 classes étaient concernées. Les enseignants ont pris part activement pour aider/guider les étudiants à construire leur intervention.

La réduction des déchets : 3 classes de CE2 vont bénéficier d'interventions de l'association « Récréasciences » sur le tri des déchets le 31 mai. Les 4 classes de CM2 et CM1-CM2, après avoir bénéficié d'une formation équivalente dispensée par Limousin Nature Environnement (Centre Nature « La Loutre ») prévue en janvier mais reportée, vont bientôt aller visiter le nouveau centre de tri de Beaune-les-Mines.

L'association « 0 waste » (recyclage et art d'utiliser les déchets) va intervenir (en mars et avril) auprès des 7 classes de GS et de CP pour les sensibiliser à la réduction des déchets alimentaires. Les activités cuisines faites lors de ces interventions sont possibles grâce à la collaboration de Mme Guillemot (responsable du restaurant scolaire) qui nous prête du matériel et s'occupe des éventuelles cuissons.

❖ L'axe civisme et sport

Fin décembre, les 13 classes qui devaient bénéficier d'une formation aux premiers gestes de secours ou à une initiation avec l'association UNASS, ont appris que l'UNASS, en raison des conditions sanitaires, était obligée d'annuler ses interventions.

Pour compléter ces valeurs de civisme, l'Unicef avec la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant) est intervenue dans les classes de cycle 3 et au CE2 pour aborder les thèmes suivants : le harcèlement, l'égalité filles-garçons, les droits de l'enfant. Cette possibilité d'action a été proposée par Mme FONTARENSKY que le directeur remercie. Ces interventions ont suscité beaucoup d'intérêts. Une conservation des coordonnées est effectuée afin de prévoir de renouveler l'an prochain ce partenariat. En parallèle, la DSDEN a programmé le lancement du projet pHare pour lutter contre le harcèlement.

❖ Le projet « Vélobus » : présenté par M. FABRE (Association des Parents d'Elèves)

L'action « Vélobus » a été initiée l'an dernier ; elle est reprise cette année par l'APE avec le concours de la JA Isle

Vélo, de l'USEP et de l'association « Véli-Vélo ».

Elle concerne les élèves de CM1, CM2 et est ouverte à quelques élèves de CE2 cette année ; elle aura lieu tous les vendredis de la période 5. L'aller à l'école se fera donc à vélo et le retour sera à la charge des parents. L'heure d'arrivée à l'école est prévue pour 08h30 afin de ne pas désorganiser le temps de classe.

Cette action est organisée dans le cadre du projet E3D (développement des transports doux) + la sécurité routière sous le signe de l'autonomie et de la convivialité.

Actuellement, 25 élèves sont inscrits et il y a suffisamment de parents accompagnateurs.

L'inscription peut avoir lieu à tout moment et même une fois que l'action aura débuté.

La participation est gratuite.

Un certain niveau à vélo est requis et le matériel de protection sera obligatoire.

Le 8 avril, lors d'une action festive de l'APE sur le plateau des Bayles, l'association « Véli-Vélo » tiendra un atelier pour vérifier l'état des vélos ; un atelier de maîtrise du savoir rouler sera aussi prévu.

Le souhait que le « Vélobus » reprenne en septembre est formulé et une réflexion est en cours quant à la mise en place d'un « Pédibus ».

❖ L'axe coopération :

2 instances d'élèves existent et sont mises en place lorsque le protocole sanitaire l'y autorise :

- Le conseil des élèves : les délégués de classe ont pu être réunis par niveau le 12 novembre (puisque nous étions au niveau 1 vert du protocole sanitaire) ; ils ont défini leur rôle et ont proposé des actions/des réflexions à mener en classe. Au cycle 3 : l'occupation des temps de récréation (jeux au sol, jeux calmes, armoires de rangement de ces jeux, boîtes à livres et des questions à aborder en classe sur ces points). Au cycle 2 : les toilettes du haut pas propres à cause d'élèves qui ne tirent pas la chasse d'eau et de la présence de papiers au sol, le bruit à la cantine et dans les couloirs de l'école et donc un retour à faire en classe sur ces points.

Le prochain conseil des élèves aura lieu le 1^{er} avril.

Présentation de l'instance « éco ambassadeurs » par M^{me} BETHOULE

-Les éco-ambassadeurs : le fonctionnement du projet E3D est souvent bouleversé en raison des contraintes sanitaires. C'est le cas pour les réunions « écocitoyennes », initialement prévues à raison d'une par période. A ce jour, nous n'avons pu les réunir qu'une seule fois en première période, le 12 novembre. Nous essayons de les consulter chaque fois que possible : pour la semaine du goût, la semaine de réduction des déchets, un jouet pour Noël et plus récemment pour la commémoration du 4^e anniversaire de notre projet E3D le 18 mars ! Nous leur confions des missions « à distance » tout en étant conscient que l'objectif d'apprentissage n'est plus le même. Nous espérons pouvoir organiser une deuxième réunion « écocitoyenne » le 12 avril, sous réserve que les conditions sanitaires le permettent.

Présentation de l'action « Ecolobou Mag » (journal scolaire) par Mme LALLOUE

Les élèves des 3 écoles ont réalisé des articles variés et intéressants et Mme PHILOUZE a aidé Mmes LALLOUE et SCHNEIDER pour la mise en page et l'impression.

Très beau succès du numéro 3 paru en décembre édité au nombre de 280 exemplaires (coût total 358€80 ; 30 exemplaires donnés aux classes et aux directions et 250 vendus à 1€). Ce numéro a coûté quelques euros pris sur le budget E3D de l'élémentaire, malgré un don de 50 euros de la part de la famille Laplaud (élève en CP). Pour le n°4 qui devrait paraître début mai, il faudra donc augmenter le prix de vente à 1€50 ou à 2€ afin que le budget soit à l'équilibre. Depuis l'édition du deuxième numéro, nous faisons imprimer les journaux par une entreprise locale (Atelier Graphique) sur du papier recyclé.

On va terminer en beauté avec

❖ Le Salon du Livre Jeunesse d'Isle

Le 33^{ème} salon aura lieu du 24 au 27/03/2022. Le thème est « Habiter le monde ». Comme les années avant le COVID, toutes les classes recevront la visite d'auteurs et d'illustrateurs selon un planning établi. Des classes se rendront également sur le salon.

Il faut savoir que la venue d'un écrivain ou d'un illustrateur dans une classe est souvent un élément déclencheur

enrichissant pour les élèves et les enseignants : à ce moment, le livre devient vivant et peut dévoiler des aspects non aperçus par le lecteur car son auteur, qui est une personne humaine, est là. Il peut exposer ses problèmes, ses doutes, ses envies, ses questions, confier ses réflexions, ses hésitations. Il peut aussi démystifier son travail, expliquer les changements apportés, ses essais, les mécanismes d'écriture employés, ...

Questions diverses

- Flacon de liquide ingéré par un élève :

Plusieurs parents d'élèves s'inquiètent pour la sécurité de leur(s) enfant(s) suite aux propos qu'ils ont pu leur rapporter à la sortie des classes. Ils ont évoqué un moment de sensibilisation du directeur suite à un accident dans la cour de l'école : un élève de CM2 aurait trouvé dans la cour une petite fiole de liquide pour cigarette électronique et aurait ingéré ce produit, ce qui aurait nécessité un transport aux urgences. Comment cette fiole s'est-elle retrouvée dans la cour de l'école ? Un adulte de l'établissement a pu la laisser tomber par mégarde mais se pose tout de même la question de l'intrusion possible de personnes extérieures. En effet, même fermé, le portail du bas (rue Jean Rebier) est aisément franchissable et il semble qu'il soit effectivement franchi, assez souvent, par des personnes qui n'ont rien à faire dans l'enceinte de l'école et qui sont susceptibles de laisser traîner, dans la cour, des objets potentiellement dangereux pour nos enfants. Est-il envisageable de sécuriser davantage cet accès à l'école afin d'éviter ce genre de problèmes à l'avenir ?

Il faut souligner la réaction immédiate et totalement appropriée des enseignants de surveillance dans la cour de récréation concernée.

Il est à noter aussi la relation de confiance établie entre les enseignants et les élèves car ces derniers se sont immédiatement tournés vers eux pour les prévenir de la situation anormale.

Le flacon proviendrait de l'extérieur (il n'appartient pas à un personnel éducatif de l'école). Il aurait été apporté soit par un élève soit par une autre personne en dehors du temps scolaire et périscolaire : flacon lancé par-dessus le grand portail ou tombé d'une poche d'une personne qui se serait introduite dans les cours de l'école (en passant sous le grand portail du bas) ?

Une parcloze (annoncée lors du 1^{er} conseil d'école par M. le Maire) sera bien installée au niveau de la partie basse du grand portail du bas.

Le flacon a été récupéré par le CHU de Limoges suite à la prise de contact avec le centre anti-poisons de Bordeaux. Il n'y a pas eu de nouvelle information donnée par le CHU, le centre anti-poisons, la famille de l'élève de CM2 qui a porté le produit à la bouche (questionnement de l'assemblée quant au fait de porter à la bouche un produit inconnu par un élève de cet âge).

L'élève concerné n'a pas subi de trouble consécutif et a pu reprendre les cours le jour de classe suivant.

Nous convenons, au-delà des mesures de sécurité qui ne seront jamais totalement efficaces, de l'importance de sensibiliser les enfants sur la conduite à tenir en cas de découverte d'objets dans l'école.

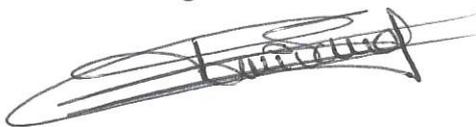
Prochain conseil d'école : lundi 20 juin

La séance est levée à 19h48

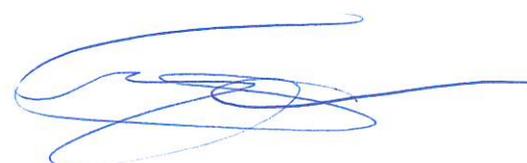
Remerciements à tous les participants du conseil d'école.

Le 22/03/ 2022

Le secrétaire de séance : Mme COURIVAUD
signature



Le directeur : M. CASAGRANDE
signature



Conseil d'École du Mardi 22 mars 2022

M./Mme	Nom	Qualité	Émargement Présentiel Distanciel-visio
M.	REYMBAUT	IEN	excusé
		MAIRE ou son représentant	Présentiel
		CONSEILLER MUNICIPAL	Présentiel
Mme	ROCHE	DDEN	Présentiel absente
M	COUITY	DDEN	Présentiel
Mme	PHILOUZE/ BOURROUX	ENSEIGNANT de classe	Distanciel-visio
Mme	PRADEAUD	ENSEIGNANT de classe	Distanciel-visio
Mme	BALLOT/NICOLINI	ENSEIGNANT de classe	Distanciel-visio
Mme	SCHNEIDER	ENSEIGNANT de classe	Distanciel-visio
Mme	GUILMAN	ENSEIGNANT de classe	Distanciel-visio

Mme	ANDROS	ENSEIGNANT de classe complément de service	Distanciel-visio
Mme	MEYZI	ENSEIGNANT de classe	Distanciel-visio
Mme	DE BEAUNAY	ENSEIGNANT de classe	Distanciel-visio
Mme	VERNAUDON	ENSEIGNANT de classe	Présentiel
M	CHAPUT	ENSEIGNANT de classe	Distanciel-visio
Mme	LUSSO	ENSEIGNANT de classe	Distanciel-visio
Mme	JUDE	ENSEIGNANT de classe	Distanciel-visio
M	BETHOULE	ENSEIGNANT de classe	Présentiel
Mme	LALLOUE	ENSEIGNANT de classe	Distanciel-visio
Mme	DELANNE	ENSEIGNANT de classe	Présentiel
Mme	BEAUX	ENSEIGNANT de classe	Distanciel-visio
Mme	FIANCETTE	ENSEIGNANT de classe	Distanciel-visio
Mme	HORNUST	ENSEIGNANT de classe complément de service	Distanciel-visio
Mme	LECHAT	ENSEIGNANT de classe	Distanciel-visio
Mme	TEXIER	ENSEIGNANT de classe	Distanciel-visio

M	CASAGRANDE	DIRECTEUR	Présentiel
Mme ou M		RASED (G ou PSY)	excusé
Mme	MONDOLLOT	ENSEIGNANT IME ESMED	excusée
Mme	GRARD Sylvie Claire RAZE	REPRÉSENTANT PARENTS ÉLÈVES ÉLUS	excusée Présentiel
Mme	DESPARAINS Lise	REPRÉSENTANT PARENTS ÉLÈVES ÉLUS	Distanciel-visio
Mme	COURIVAUD Isabelle	REPRÉSENTANT PARENTS ÉLÈVES ÉLUS	Présentiel
M	THOMAS Patrice	REPRÉSENTANT PARENTS ÉLÈVES ÉLUS	Distanciel-visio
Mme	BRICAUD Magali	REPRÉSENTANT PARENTS ÉLÈVES ÉLUS	Distanciel-visio
Mme	VIGNAUD Nathalie	REPRÉSENTANT PARENTS ÉLÈVES ÉLUS	Distanciel-visio
Mme	BOUKHARI Ghizlane	REPRÉSENTANT PARENTS ÉLÈVES ÉLUS	Distanciel-visio
M	LAPLAUD Cyril	REPRÉSENTANT PARENTS ÉLÈVES ÉLUS	Distanciel-visio
Mme	BERSIN Agnès	REPRÉSENTANT PARENTS ÉLÈVES ÉLUS	Distanciel-visio
M	CHBIKI Ahmed	REPRÉSENTANT PARENTS ÉLÈVES ÉLUS	Distanciel-visio

Mme	LEYSSENE Anne- Laure	REPRÉSENTANT PARENTS ÉLÈVES ÉLUS	Distanciel-visio
Mme	CLEMENT BROWN Louise	REPRÉSENTANT PARENTS ÉLÈVES ÉLUS	Distanciel-visio
Mme	MARTAGEIX Estelle	REPRÉSENTANT PARENTS ÉLÈVES ÉLUS	Distanciel-visio
Mme	DERAMBURE Amel Amelia BARDY	REPRÉSENTANT PARENTS ÉLÈVES ÉLUS	Distanciel-visio
Mme	VERGER Morgane	REPRÉSENTANT PARENTS ÉLÈVES ÉLUS	Distanciel-visio
Mme	BOULON-Bernard Rima MOUZAOU	REPRÉSENTANT PARENTS ÉLÈVES ÉLUS	Distanciel-visio
Mme	ROUBI Géraldine	REPRÉSENTANT PARENTS ÉLÈVES ÉLUS	Distanciel-visio
Mme	CHAFFAUD Olivier Caroline FAVAREL	REPRÉSENTANT PARENTS ÉLÈVES ÉLUS	Présentiel
Mme	FARGY MARTAGEIX	Association Parents d'Élèves	
M	FABRE	Association Parents d'Élèves	